



Document d'accompagnement pour animaux à onglons

Le document d'accompagnement n'est valable que le jour de son établissement.

Original

1. Exploitation de provenance

N° BDTA 1234567 Tampon BDTA ou vignette du label

Nom, prénom Müller Hans

Adresse Feldweg 1
5000 Aarau

NPA, Domicile

2.1 Animaux des espèces:

- Moutons
- Gibier à onglons
- Camélidés sud-américains (lamas et alpagas)
- Porcs de boucherie

Nombre total d'animaux 12

Liste des animaux jointe

2.2 Bovins (utiliser les étiquettes autocollantes BDTA, également sur les copies) Chèvres

Numéro de l'animal (marque auriculaire)	Bovins, chèvres	Date de naissance (mois/année)	Sexe (m/f/c) ¹⁾

Porcs (non conduits directement à l'abattoir) Porcs transportés dans un autre troupeau

Numéro de l'exploitation (selon la marque auriculaire)	Nombre d'animaux portant le même n° d'exploitation

¹⁾ m = mâle, f = femelle, c = castré

3. Lieu de destination, but du déplacement

Nom et adresse de l'acheteur, du marchand ou du commerce intermédiaire / du marché
Abattoir X, Marchand Y

- Vente
- Abattage
- Estivage / hivernage
- Marché, vente aux enchères
- Exposition

4. Confirmation que l'exploitation de provenance est indemne d'épizooties L'exploitation de provenance n'est soumise à aucune mesure de police des épizooties.

Si cette confirmation ne peut être apportée en cochant d'une croix la case correspondante, il appartient au vétérinaire de contrôle de remplir un document d'accompagnement spécial.

5. Confirmation relative à l'utilisation de médicaments et à la santé des animaux (OHV art.18 et 18a; OCV art. 9, let. e; OQPL art.15)

- Aucun des animaux mentionnés sous les points 2.1 et 2.2 n'est malade.
- Aucun des animaux mentionnés sous les points 2.1 et 2.2 n'a reçu des médicaments pour lesquels le délai d'attente n'est pas encore échu.

Si cette confirmation ne peut être apportée en cochant d'une croix les cases correspondantes, veuillez compléter les rubriques ci-dessous:

Le détenteur d'animaux annonce que l'animal / les animaux portant le numéro d'identification:

a été malade ou accidenté dans les 10 derniers jours type de maladie / de l'accident

a été traité avec des médicaments dont le délai d'attente n'est pas encore échu

a reçu des aliments contenant des médicaments qui peuvent laisser des résidus dans la viande

Date du traitement / de l'affouragement Médicament

6. Signature du détenteur d'animaux responsable

Lieu / date du déplacement Aarau, 12.12.19 Nom (en capitales) Hans Müller Signature H. Müller

Indications concernant les animaux labellisés (si le détenteur du label les exige)

Médicaments à remplir si la fin du délai d'attente remonte à moins de 30 jours (veaux: moins de 60 jours). Délai d'attente (jours) Abattage autorisé à partir du

Groupe ou animal isolé No	Date d'administration du / au	Médicament (nom commercial)	Délai d'attente (jours)	Abattage autorisé à partir du

Le détenteur d'animaux certifie l'exactitude des indications.

Signature Hence,

Transport Nr.1 de déchargement: 6⁰⁰ Temps de conduite: 30min Acquéreur

Heure de chargement 5⁰⁰ Entreprise de transport Transport AG No du véhicule AG 1234 Vignette existante oui non

Heure de déchargement 7⁰⁰ Date du déchargement 12.12.19 Marque auricul. BDTA / Label oui non

Etat de santé en ordre oui non

Animaux propres oui non

Le chauffeur certifie l'exactitude

IGTTS-Nr. A.Meier Nom (en capitales) Signature A.Müller

L'acquéreur certifie l'exactitude

Nom (en capitales) T. Amy Signature T. Amy

2.Transport: Heure de chargement: 6⁰⁰ Temps de conduite: 45min TG 9876 T. Amy